



SERVICES AUX VICTIMES DU NUNAVUT

Rapport annuel 2016-2017

Division de la justice communautaire

Ministère de la Justice



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
SECTION 1 : FONDS D'AIDE AUX VICTIMES DU NUNAVUT DE 2016-2017	3
SECTION 2 : PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉPLACEMENT DES VICTIMES DU NUNAVUT 2016-2017	6
SECTION 3 : PROGRAMME DE SOINS AUX VICTIMES DU NUNAVUT 2016-2017.....	7
ANNEXE A : RAPPORT FINANCIER 2016-2017 DU FONDS D'AIDE AUX VICTIMES.....	9



INTRODUCTION

Les Services aux victimes du Nunavut sont chapeautés par la Division de la justice communautaire du ministère de la Justice. Ils comportent trois grands programmes :

- 1) Le Fonds d'aide aux victimes, administré par la coordination des services aux victimes;
- 2) Le Programme de soutien au déplacement des victimes du Nunavut, administré par une coordination propre;
- 3) Le Programme de soins aux victimes du Nunavut, administré par une coordination propre.

Des trois postes des Services aux victimes, le seul qui est essentiellement financé par le gouvernement du Nunavut (GN) est la coordination des services aux victimes. Les deux autres postes, quant à eux, sont financés par le Centre de la politique concernant les victimes (CPV) du gouvernement du Canada, dans le cadre d'une entente de contribution quinquennale qui prendra fin le 31 mars 2021.

SECTION 1 : FONDS D'AIDE AUX VICTIMES DU NUNAVUT DE 2016-2017

FONDS D'AIDE AUX VICTIMES

La Loi sur les victimes d'actes criminels du Nunavut prévoit la création d'un Fonds d'aide aux victimes et d'un Comité d'aide aux victimes.

Le Fonds d'aide aux victimes est un fonds spécial financé à partir des suramendes compensatoires. Il a été mis en place pour soutenir les projets et activités communautaires qui offrent des services et de l'aide aux victimes d'actes criminels, par exemple :

de la formation axée sur la sensibilisation et l'éducation des travailleurs spécialisés des localités quant aux besoins des victimes et aux circonstances entourant les actes criminels;

des services directs aux victimes : intervention en situation d'urgence, soutien personnel, suivi, renseignements et aiguillage;

des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur les droits et les responsabilités des victimes, les services offerts, le système de justice pénale et les procédures qui y sont associées, ainsi que les enjeux relatifs aux victimes d'actes criminels;

des projets de recherche sur les pratiques exemplaires visant à résoudre les difficultés rencontrées par les victimes d'actes criminels au Canada et l'élaboration de stratégies pour mieux soutenir les Nunavummiutes et Nunavummiuts qui ont été victimes d'actes criminels.

Deux fois par année, au printemps et à l'automne, un appel de propositions est lancé à toutes les localités du Nunavut. Le Comité d'aide aux victimes examine ensuite toutes les propositions de projets et achemine celles qu'il recommande au ministre de la Justice aux fins d'approbation.



COMITÉ D'AIDE AUX VICTIMES

Le Comité d'aide aux victimes est constitué de trois membres représentant chacun une région du Nunavut et nommés pour un mandat de trois ans maximum par le ministre de la Justice. Il s'agit de membres respectés de la localité qui possèdent une connaissance des enjeux sociaux et liés à la justice ainsi que de l'expérience en la matière.

Actuellement, les membres du Comité d'aide aux victimes sont Rhoda Ungalaq (région du Qikiqtaaluk), présidente du Comité, Pamela Anne Hakongak-Gross (région du Kitikmeot) et Cecilia Karlak (région du Kivalliq).

COORDINATION DES SERVICES AUX VICTIMES

Le Fonds d'aide aux victimes est administré par la coordination des services aux victimes. Cette dernière a un rôle de soutien, dont voici les détails :

Comité d'aide aux victimes – offrir de la formation s'inscrivant dans le mandat du Comité afin de contribuer à atteindre ses objectifs, ainsi qu'une plateforme pour que les membres du Comité puissent échanger sur les problèmes que rencontrent actuellement les victimes d'actes criminels dans leur région respective et discuter des stratégies pour les résoudre.

Demands au titre du Fonds d'aide aux victimes – aider les personnes ou les organisations non gouvernementales à créer des projets pertinents visant à aider les victimes d'actes criminels à se relever et à reprendre leur vie en main, et les aider à rédiger leur proposition et leur rapport.

Sensibilisation de la population – mettre en place des initiatives qui sensibilisent la population aux répercussions de la situation de victime et aux ressources offertes dans les différentes localités.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS EN 2016-2017

Durant l'exercice financier de 2016-2017, le processus de demande a été amélioré; il est maintenant plus convivial, et de nouveaux modèles ont été conçus pour aider les demandeurs à rédiger leur proposition et leur rapport. La traduction de ces nouveaux documents est en cours. De plus, le modèle d'entente de contribution a été revu, en collaboration avec la Division du contentieux et affaires constitutionnelles du ministère.

Un message d'intérêt public a été publié pour solliciter les propositions issues des régions du Kitikmeot et de Baffin et destinées au Comité d'aide aux victimes. Le 20 juin 2016, Pamela Anne Hakongak-Gross était nommée représentante de la région du Kitikmeot, et Rhoda Ungalaq, reconduite pour la région de Baffin.

Voici les 10 projets approuvés dans le cadre de l'entente de contribution :

Programme de counselling et de couture pour les femmes, Arctic Bay – montant approuvé : 10 519 \$
Ce programme offre un espace sécuritaire où les femmes peuvent obtenir des services de counselling traditionnel et du soutien psychologique selon l'approche inuite par des aînées. Les aînées combinent le



counselling à un projet de transmission du savoir, enseignant la confection de mitaines en peau de phoque dans un cadre propice à l'établissement de liens positifs et de relations saines.

Groupe de guérison pour femmes, Arviat – montant approuvé : 7 500 \$

Les Services de counselling et de soutien de Kivalliq ont conçu un projet de groupe de counselling et de discussion pour femmes. Celui-ci propose un milieu sécuritaire où les femmes victimes d'actes criminels, notamment de violence conjugale, peuvent échanger sur leur expérience et se soutenir mutuellement. Le programme comprend aussi un volet de couture et de préparation d'aliments traditionnels inuits.

Groupe de femmes, Coral Harbour – montant approuvé : 10 575 \$

Ce groupe visait à aider les femmes à retrouver leur confiance en soi et leur indépendance, et à adopter un mode de vie sain. Les participantes y ont appris la couture et ont été accompagnées sur le chemin de la guérison et du mieux-être. Des conférencières du hameau sont venues leur parler de violence familiale et de ses répercussions psychologiques et physiques sur les femmes, les enfants et les familles.

Groupe Ingutsijit (Bakers), Cape Dorset – montant approuvé : 12 900 \$

Ce groupe a conçu un programme incitant les jeunes à risque à découvrir les principes d'une saine alimentation en cuisinant des collations délicieuses et nutritives. Le projet visait à leur donner l'occasion d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne dans un cadre bienveillant, afin d'accroître leur estime de soi, tout en les éloignant d'une vie axée sur la criminalité.

Programme de formation en counselling pour les aînés de Naujaat – montant approuvé : 12 636 \$

La formation a permis à des aînés du hameau de parfaire leurs compétences en counselling et à les aider à mieux conseiller et soutenir psychologiquement les autres. L'objectif était qu'au terme de la formation, les participants soient capables d'offrir de l'aide aux résidents de Naujaat dans le besoin. Le projet était dirigé en collaboration avec deux des aînés de la société Ilisaqsivik à Clyde River.

Programme Peer Leader Mental Health, Cambridge Bay et Kugluktuk – montant approuvé : 10 811 \$

L'Arctic Children and Youth Foundation a conçu un programme de formation novateur auquel ont participé 15 jeunes de 14 à 21 ans de diverses localités et visant à renforcer leur capacité à se comporter en pairs leaders. Ces jeunes ont pu apprendre comment fournir un soutien psychologique, servir de facilitateur pour encourager le signalement aux autorités et prendre conscience de leur propre état de santé mentale.

Programme Patterns of Change, Cambridge Bay – montant approuvé : 15 000 \$

Ce programme a permis d'enseigner aux jeunes comment faire des choix de vie sains par l'intermédiaire d'un atelier de confection d'*atigi* inuinait traditionnel et d'un programme de couture intergénérationnel pour les aînés et les jeunes mettant de l'avant le savoir traditionnel des aînés et les valeurs inuites, et encourageant l'usage de l'inuinnaqtun pour favoriser de saines relations intergénérationnelles.

Programme Annaumagasutiit (Healthy Healing), Pangnirtung – montant approuvé : 8 700 \$

Ce programme conçu pour les victimes d'actes criminels vise à apprendre à ces dernières à faire de la couture avec des peaux de phoque ou tout autre type de fourrure, ou à parfaire leurs aptitudes dans cette activité. En retour, les participants aidaient les aînés en déneigeant leurs marches et leur porche et en leur livrant des aliments traditionnels remis par des chasseurs du hameau. Durant ces moments passés avec les aînés, les participants recevaient du soutien, du counselling et des conseils.



Programme Meals to Pond Inlet, Pond Inlet – montant approuvé : 10 000 \$

Ce programme de cuisine a été conçu pour offrir aux élèves du secondaire ayant été victimes ou témoins d'actes répréhensibles un milieu sécuritaire où acquérir des aptitudes en cuisine et obtenir du soutien psychologique tout en participant à une activité bénéfique. Les participants ont aussi contribué à leur milieu en offrant les repas préparés à la banque alimentaire locale.

DÉFIS

La nomination des membres du Comité d'aide aux victimes a pris plus de temps que prévu en raison de problèmes de dotation en personnel durant l'exercice financier 2016-2017. La coordination a cependant profité de ce délai pour revoir et modifier les procédures du programme.

ORIENTATION FUTURE

La coordination des services aux victimes continue d'explorer des stratégies de communication créatives pour susciter la participation de toutes les localités.

FONDS D'AIDE AUX VICTIMES – RAPPORT FINANCIER 2016-2017

Voir annexe A.

SECTION 2 : PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉPLACEMENT DES VICTIMES DU NUNAVUT 2016-2017

En septembre 2016, le gouvernement du Nunavut a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement fédéral pour continuer à soutenir le Programme de soutien au déplacement des victimes du Nunavut. Ces fonds permettent aux personnes ayant subi les répercussions d'un homicide ou d'un autre acte criminel violent au Nunavut de se déplacer pour participer aux procédures judiciaires qui se déroulent à l'extérieur de leur localité. Chaque année, un montant de 120 000 \$ est alloué aux dispositions du programme, qui comprennent le transport aérien, l'hébergement et les repas pendant le processus judiciaire. Le programme a permis à 47 victimes, membres de la famille et personnes de soutien d'assister à des procédures judiciaires à l'extérieur de leur localité.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Le programme a permis d'aider des familles de sept localités du Nunavut : Cape Dorset, Igloolik, Kimmirut, Naujaat, Pangnirtung, Pond Inlet et Sanikiluaq.

Les Services aux victimes, en collaboration avec le Service des poursuites pénales du Canada, ont présenté, par système de télévision en circuit fermé (TVCF), des déclarations de victimes et ont permis de réduire à un le nombre de personnes de soutien lors d'une procédure judiciaire. À trois occasions, la personne chargée de la coordination du programme s'est rendue sur place pour assurer la logistique des lieux, organiser la vidéoconférence et soutenir les familles qui se présentaient au tribunal.



ORIENTATION FUTURE

Les Services aux victimes continuent d'élaborer des ressources éducatives et des lignes directrices afin d'aider les clients à comprendre leurs droits et l'importance de leur participation dans le système judiciaire, aux différentes étapes des audiences dans le cadre d'une affaire criminelle. Cette initiative a permis d'augmenter le nombre de déclarations de victimes lors d'audiences de détermination de la peine et le nombre d'inscriptions à titre de victime auprès de Service correctionnel Canada et de la Commission des libérations conditionnelles du Canada après le prononcé de la sentence.

SECTION 3 : PROGRAMME DE SOINS AUX VICTIMES DU NUNAVUT 2016-2017

Le mandat du Programme de soins aux victimes du Nunavut est d'augmenter le soutien et les services aux victimes d'actes criminels du Nunavut par l'intermédiaire de partenariats stratégiques avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Formation

Le budget de formation a principalement été alloué à la coordination, qui a ainsi pu former des bénévoles et des travailleurs de proximité en matière de justice communautaire (TPJC). Au Nunavut, les deux volets les plus pressants sont les interventions auprès des victimes d'agression sexuelle et le soutien aux victimes d'actes criminels qui signalent avoir des idées suicidaires.

Soins aux victimes

Le Programme de soins aux victimes du Nunavut a simplifié son processus d'accueil et sa prestation de services. De nouveaux outils, comme l'établissement d'une adresse courriel générique et d'un numéro de téléphone sans frais, ont été mis en place pour que les trois coordinations des Services aux victimes puissent accéder et répondre rapidement aux demandes des clients. Grâce à une collaboration avec la GRC, le numéro de téléphone sans frais des Services aux victimes est maintenant inscrit au dos des cartes professionnelles des agents de la GRC, ce qui a contribué à augmenter les demandes d'aide personnelles aux Services aux victimes. Pendant l'exercice financier 2016-2017, les Services aux victimes du Nunavut ont pu aider directement 41 clients de 12 localités : Qikiqtarjuaq, Cape Dorset, Grise Fiord, Igloolik, Iqaluit, Kimmirut, Pangnirtung, Pond Inlet, Resolute Bay, Coral Harbour, Cambridge Bay et Gjoa Haven.

La vidéo « Comprendre le processus judiciaire du Nunavut » a été lancée officiellement en mai 2016. Elle présente en images le processus judiciaire, étape par étape, du point de vue des victimes et des témoins. La vidéo, fruit d'une collaboration entre les Services aux victimes et le Barreau du Nunavut, a été traduite dans les quatre langues. Les Services aux victimes continuent de l'utiliser comme outil éducatif pour les victimes et les témoins, les membres de leur famille ainsi que les nouveaux bénévoles et les intervenants de première ligne qui ne connaissent pas très bien le système judiciaire. La vidéo a aussi été distribuée dans les écoles et les bibliothèques locales.



ORIENTATION FUTURE

À l'avenir, les Services aux victimes du Nunavut envisagent d'établir de solides partenariats et de concevoir des protocoles officiels avec la GRC, le Service des poursuites pénales du Canada et les services en santé mentale, qui se sont avérés être des partenaires essentiels.



ANNEXE A : RAPPORT FINANCIER 2016-2017 DU FONDS D'AIDE AUX VICTIMES

État des revenus et des dépenses, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Revenus

Solde d'ouverture	150 443,67 \$
Suramendes compensatoires – Territorial	0,00 \$
Suramendes compensatoires – Fédéral	31 259,61 \$
Produits de la criminalité	0,00 \$
Intérêts accumulés (2016-2017)	1 358,80 \$
Total	183 062,08 \$

Dépenses réelles

Décaissement – Accords de contribution	60 060,32 \$*
Total	60 060,32 \$

SOLDE DE CLÔTURE **123 001,76 \$**

* Un total de 98 641 \$ a été approuvé pour les 10 projets énumérés aux pages 4 à 6 du présent rapport, mais comme ceux-ci ont débuté vers la fin de l'exercice financier 2016-2017, ce montant n'a pas été versé ou utilisé en entier avant la fin de l'exercice.

Les soldes en banque diffèrent des montants comptabilisés pour les projets approuvés en raison des chèques qui n'ont pas encore été compensés. La coordination est en contact avec les bénéficiaires et prévoit présenter un portrait financier plus juste lorsqu'ils l'auront été.

